Image not found or type unknown

Non respect de plan de construction

Par **aahloullay**, le **01/03/2009** à **14:49**

Bonjour,

Nous faisons actuellement construire une maison avec Maison France Confort à Vernon, (UNCMI Contrat de construction d'une maison individuelle avec fourniture du plan)
Après 4mois et demi d'ouverture de chantier le vide sanitaire est terminé la semaine dernière. Cependant nous rencontrons un gros problème au niveau de la pente d'entre au gare cette pente est trop raide env 27 % (ce n'étais pas prévu dans le plan d'exécution). par contre la pente prévu dans le plan et de 15 % env.
Je veux envoyer une lettre Recommandé avec avis de réception pour demander de réparer la non conformité afin que ma maison soit conforme au contrat et de faire ce qui était prévu au cahier des charges.

Comment faire payer leur erreur?
Que faire pour le prochaine appel de fond 40 % à l'achèvement des murs.

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés